



# LE RÉVEIL LYONNAIS



JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS :**  
 TROIS MOIS . . . . . 6 fr.  
 SIX MOIS . . . . . 10  
 UN AN . . . . . 18

**Directeurs :** MM. TONY LOUP et H. ALBERT  
**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
 LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

**LES ANNONCES ET RÉCLAMES**  
 sont reçues exclusivement  
 Chez M. V. Fournier  
 14, RUE CONFORT, 14

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTIONS DE LYON

Candidat du Comité Central des  
 Républicains radicaux

**BONNET-DUVERDIER**  
 DÉPUTÉ SORTANT

## A NOS LECTEURS

Au premier jour, LE RÉVEIL LYONNAIS paraîtra en grand format à 5 centimes et sera imprimé sur une machine rotative, système Marinoni.

En attendant nous prions nos amis de nous excuser, s'il n'est pas possible de fournir la quantité de journaux nécessaire aux besoins de la démocratie lyonnaise.

## UNE PITEUSE RETRAITE

Convict veut dire : honnête homme. C'est M. Barthens, un lettré, qui nous l'apprend. Nous nous étions imaginé tout le contraire. Nous avons vu dans le mot : convict une insulte sanglante ; nous sommes ravis de nous être trompés. Puisque les convicts sont d'honnêtes gens ; les électeurs de M. Bonnet-Duverdier étant des convicts, sont donc des honnêtes gens.

Hier, pourtant, le *Courrier de Lyon* s'écriait que M. Bonnet-Duverdier n'oserait pas poser sa candidature honteuse à la Croix-Rousse ; qu'il n'avait d'espoir que dans les *nomades*, que dans les convicts de la Guillotière et des Brotteaux. Pourquoi cette distinction entre les faubourgs. Les misères du travailleur sont les mêmes partout. On souffre aux Brotteaux, on souffre à la Croix-Rousse. Mais la Croix-Rousse a infligé un échec à Blanqui ; la Croix-Rousse n'est pas le repaire des convicts.

Le *Courrier* fait de l'érudition pour effacer son insulte. Ils s'imaginent que quelques mots savants échappés à la plume d'un pédañt feront oublier aux travailleurs des quartiers excentriques le mépris que professe M. Barthens, pour les souffrants et pour les obscurs. Piqué au vif, le rédacteur en chef de la feuille orléaniste se débat. Il se sent pris d'une noble indignation et il daigne dire aux faubourgiens qu'ils sont de vaillants hommes.

C'est une retraite ; une retraite prudente. Il a entendu les clameurs soulevées par son insulte : il a eu peur. Il a cru qu'il était permis aux petits hommes de jeter de la boue à des lions. Le faubourg a lu, dédaigneux, l'article de M. Barthens, un sourd grondement ; ce fut tout. Et M. Barthens était sous terre. Et M. Barthens et le *Courrier de Lyon*, léchaient patement les pieds de celui dont ils avaient voulu souffleter la face.

Le comité central ne votera pas une plume d'or au rédacteur du *Courrier de Lyon* ; ce journaliste est un enfant terrible. En dépit de ses dénégations, on peut affirmer qu'il a dit tout haut ce que les siens pensent tout bas : son embarras dans la réplique en est la preuve manifeste. MM. Thiers et le docteur Crestin sauront ce que cette franchise leur coûtera de voix.

Les électeurs acclamant la candidature Bonnet-Duverdier sont des ouvriers et des vrais ouvriers. Leur loi est la grande et noble loi du travail. Ils ont souci de l'épargne. C'est pourquoi ils demandent à leur député la création des caisses de retraite. Ils savent, eux qui le supportent, où le joug les blesse.

Ils ont rédigé leurs cahiers : M. Bonnet-Duverdier a pris l'engagement de les défendre à l'assemblée, et de faire de ces cahiers son mandat politique. Il tiendra ses engagements : M. Bonnet-Duverdier est un honnête homme.

Ces réformes que demandent les habitants travailleurs des quartiers éloignés, n'ont rien de farouche. M. Gambetta les demandait à Belleville en 1869. Ces exigences ne sont pas celles de nomades plantant leur tente à la porte des grandes villes

comme les Bohémiens ou les Tziganes. Ce sont des désirs de citoyens paisibles, ayant vécu de la vie commune, mêlés au grand mouvement politique. Les vœux qu'ils expriment sont sages, éclairés, sensés ; ce sont les vœux de la nation entière. Et c'est logique car, en dépit du *Courrier de Lyon* ils sont bien les enfants de la nation au même titre que M. Barthens et les amis de M. Barthens. Ils le sont davantage peut-être, car ils sont la force qui produit, la force intelligente, la source vive de la prospérité et de la richesse nationale.

Nous, qui sommes de ce peuple des faubourgs. Nous qui vivons de sa vie. Nous avons jeté hier un cri d'indignation. Nous avons la haine des personnalités mesquines. Il nous déplaisait de citer M. Barthens ; les partis ne sauraient s'incarner dans un homme. Mais les insultés demandaient à connaître leur insulteur.

Si MM. Thiers et Crestin désavouent les paroles prononcées par M. Barthens, ils le déclareront publiquement. Les explications filandreuses et pédantes du rédacteur en chef du *Courrier de Lyon*, ne sont pas la légitime satisfaction désirée par les faubourgs.

Les ouvriers sont les insultés : ils ont le choix des armes. C'est dimanche qu'aura lieu la rencontre. Le nom de M. Bonnet-Duverdier sortira de l'urne deux fois triomphant. Les prolétaires calomniés choisiront pour défenseur le représentant calomnié.

Le 4 septembre, l'impudent et sarcastique *Courrier de Lyon* apprendra avec effroi qu'ils sont plus de douze mille les Convivens de la Guillotière et les convicts des Brotteaux.

Georges LETELLIER.

## SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

DU RÉVEIL LYONNAIS

Par Fil spécial

## Les Journaux

Paris, 31 août.

Une dépêche d'Alger au *Voltaire* annonce que M. Albert Grévy est malade et ne pourra pas venir en France, comme il en avait l'intention.

Le *Figaro* assure que la nomination de M. Bar-doux comme ambassadeur près du Vatican est absolument imaginaire.

Le *Rappel* dit que la Chambre nouvelle comprend déjà 27 journalistes, 39 médecins, 3 pharmaciens, 7 notaires, 7 avoués, plus de 100 avocats et de nombreux financiers.

Le *Globe* considère les candidatures personnelles comme un des pires effets du scrutin d'arrondissement.

Le *Parlement* conteste que la majorité de la Chambre, quoique anti-cléricale, puisse vouloir l'abolition du concordat.

L'*Union républicaine* dit que la réforme du Sénat est la première réforme à accomplir.

La *République française* espère que les élections de balottage renforceront l'union républicaine.

Les *Débats*, critiquant le discours de M. Paul Bert, lui reprochent d'excommunier en bloc toutes les religions. Ce journal aurait préféré que l'orateur montrât que le sentiment religieux bien entendu est compatible avec la liberté et le progrès.

Le *Paix* insistait sur l'inexactitude des bruits relatifs à la convocation anticipée de la Chambre et à des changements ministériels. dit que les mois de septembre et d'octobre ne seront pas perdus pour les députés, qui auront le temps d'étudier l'opinion publique. La situation y gagnera d'être plus nette.

Le *Moniteur universel* ne craint pas d'avancer que l'entrevue qui doit avoir lieu à Mont-sous-Vaudrey, entre le président de la République et le président du Conseil, sortira l'affirmation nouvelle de la politique d'attente du gouvernement. Il est si vrai que le gouvernement a décidé de gagner du temps, qu'on annonce déjà l'intention de quelques-uns de ses membres de s'absenter de Paris pendant le mois de septembre.

## DÉPÊCHES POLITIQUES

M. Tony Révillon et ses électeurs

Paris, 31 août. — Un certain nombre d'électeurs du Gros-Cailion, assemblés en réunion privée, ont voté la résolution suivante :

« Considérant que M. Tony Révillon, conseiller municipal du quartier du Gros-Cailion soutenu par tous les moyens en son pouvoir, en opposition avec celle du docteur Frébault, la candidature de M. Nicolas Thierry ;

« Considérant que M. Thierry, protégé de M. Tony Révillon, n'a obtenu que 296 suffrages contre 3,278 recueillis par l'honorable docteur Frébault, dans le quartier du Gros-Cailion ;

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS 5

## PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

PROLOGUE

### L'HOMME AU CHIEN NOIR

Enfin la porte s'ouvrit de nouveau, et l'homme et le chien parurent au seuil de la salle éblouissante de lumière.

Mais alors, chose étrange ! il sembla que l'éclat des bougies pâlisait... et tandis qu'au dehors le tonnerre retentissait avec fracas, un frisson parcourut la salle et oppressa les convives !

IV

L'intendant, sur les ordres du châtelain, était descendu à l'office et en invitant le voyageur à monter prendre sa part du festin, il lui avait offert des habits.

Mais, ô miracle ! les habits du voyageur étaient secs.

Mieux que cela, les trous du manteau avaient disparu.

Le voyageur regarda l'intendant avec dédain :

— Mes vêtements, dit-il, ne dépareront point par leur pauvreté le luxe des habits

de tous ceux qui viennent s'asseoir à la table de ton maître.

Et comme, tout tremblant, fasciné par cette voix hautaine, l'intendant s'inclinait, il le suivit dans la salle à manger où on attendait sa venue avec tant d'impatience.

Demeuré un moment sur le seuil, l'homme au chien noir regarda les convives.

Les convives avaient tous frissonné et les bougies pâlisèrent.

Cependant, le châtelain secoua le premier l'oppression générale, et se levant :

— Qui que vous soyez, dit-il, soyez le bienvenu.

— Je suis, répondit l'étranger, un homme surpris par l'orage. Ce pays est désert, les auberges sont rares. J'ai vu des lumières, j'ai entendu du bruit et des rires, et, pensant que ceux qui sont heureux prennent pitié des voyageurs attardés, je suis entré.

— Vous avez bien fait, dit le châtelain ; ma maison vous est ouverte.

L'homme au chien noir ne bougeait pas du seuil, et son regard ironique faisait le tour de la table.

— La liesse est grande chez vous, paraît-il.

— J'ai baptisé mon premier-né, répondit le châtelain. Venez vous asseoir-là, vous boirez à sa santé.

L'homme jeta son manteau sur un siège, et le chien entra comme lui.

L'accouchée, elle aussi, avait éprouvé un vague malaise, bien qu'elle n'eût pu voir le nouveau venu.

Le chien alla droit au salon où se trouvait l'enfant, tandis que son maître prenait place à la table.

— O le vilain chien ! s'écria la mère avec un mouvement instinctif d'effroi.

Le chien s'était approché du berceau.

Comme s'il eût compris l'apostrophe, l'animal leva sur l'accouchée ses deux yeux qui rayonnaient sans chaleur.

Et comme les convives s'étaient tus en voyant le maître pénétrer dans la salle à manger, la mère à son tour ne parla plus.

Ce repas commença le rire aux lèvres et la joie au cœur ressemblait maintenant à un repas de funérailles.

Pourtant le voyageur était homme de bonne compagnie ; il avait salué comme saluent les gens d'éducation parfaite, et l'aisance de ses manières ne permettait pas de remarquer la modeste simplicité de ses habits.

Quand il baissait la tête et mangeait, on respirait ; mais s'il levait les yeux et promenait à l'entour de lui ce regard froid et hautain qui avait terrassé maître Jacques l'intendant, les cœurs cessaient de battre et les gorges se crispaient.

Seule, la douairière, née à la cour de Louis XV et petite-fille des philosophes de ce temps, ne partageait pas l'angoisse générale.

— Monsieur le voyageur, fit-elle, tous ces gens que vous voyez là sont bien imprudents, je vous jure.

— En vérité ! dit l'étranger avec calme.

— Ils ont voulu tout à l'heure jouer au merveilleux, continua la bonne dame, et je me suis souvenue de M. le comte de Cagliostro que j'ai beaucoup connu dans ma jeunesse.

— Moi aussi, dit froidement l'étranger.

— Vous ! fit la bonne dame ; quel âge avez-vous donc ?

Le vieillard ne répondit pas à la question, seulement il se tourna vers le châtelain.

— Je devine ce qui s'est passé, lui dit-il. On a souhaité à votre fils toutes sortes de qualités.

— Et de prospérités, dit la douairière. Mais on a commis un oubli.

Ah ! fit le voyageur. On n'a point songé sans doute à lui souhaiter du bonheur.

Cette fois, la surprise triompha chez les hautes du châtelain de cette catalepsie morale où tous paraissaient plongés, et la douairière s'écria :

— Vous êtes donc sorcier ?

— A mes heures, répondit le voyageur.

Le chien s'était couché auprès du berceau, les yeux toujours fixés sur la mère, pâle et tremblante.

— Vraiment ! reprit la douairière septique, vous êtes sorcier, à vos heures ?

— Oui, madame, répliqua-t-il toujours calme, toujours ironique.

A suivre

« Considérant par conséquent que, sur les 2,291 voix obtenues par M. Tony Révillon aux élections municipales de janvier 1881, 296 seulement ont approuvé sa campagne contre le docteur Frébault;

« Les soussignés déclarent que M. Tony Révillon n'a plus leur confiance et le prient de donner, dans le plus bref délai possible, sa démission de conseiller municipal pour le quartier du Gros-Cailletu. »

M. Tony Révillon répond dans son journal, l'Electeur républicain, qu'il a été élu conseiller municipal par 2,291 voix, et qu'il donnera sa démission quand ces 2,291 électeurs le lui demanderont.

#### L'affaire Sée-Mayer

Le Petit Parisien dit que M. Camille Sée a envoyé ses témoins à M. Mayer, directeur de la Lanterne.

#### Démenti officiel

L'agence Havas publie la communication suivante :

« Tous les bruits de combinaisons et de changements ministériels, ainsi que ceux d'une convocation anticipée des Chambres ne reposent sur aucun fondement. »

#### Le conseil supérieur de l'instruction publique

Un arrêté ministériel convoquera prochainement, pour les premiers jours du mois d'octobre, le conseil supérieur de l'instruction publique.

#### ITALIE

Rome, 31 août 1881. — D'après ce qu'affirme un bruit généralement accrédité, les ministres auraient conseillé au roi de proclamer une amnistie pour tous les délits de presse actuellement poursuivis en justice.

De cette façon, les procès politiques en suspens devant les tribunaux seraient tous supprimés, et les cas de lèse-majesté, aussi bien ceux qui regardent le souverain Pontife que ceux qui regardent le roi Humbert, disparaîtraient avant d'être jugés.

#### Le voyage du Roi

Malgré le démenti donné par le Popolo romano, journal de M. Depretis, aux annonces de la prochaine réunion de l'Italie à la ligue austro-allemande, l'opinion publique croit que la visite du roi Humbert aux cours de Vienne et de Berlin aura lieu dans un temps très rapproché, « car, dit le Moniteur, en dehors du refroidissement qui s'est produit entre France et l'Italie par suite des événements de Tunisie, le roi Humbert peut se sentir engagé par des motifs particuliers à s'allier plus étroite aux gouvernements qui sont considérés comme les gardiens du régime monarchique. »

#### ALLEMAGNE

##### La Presse officielle

Berlin, 31 août. — Tandis que la presse allemande publie des articles triomphants sur la rupture momentanée des négociations pour le traité de commerce anglo-français, les fabricants de trois-six de Berlin et ceux de joujoux de Nuremberg manifestent des craintes; la mise en vigueur des tarifs autonomes porterait un coup fatal à leur industrie.

#### LES ÉVÉNEMENTS

#### ALGÉRIENS & TUNISIENS

##### Départ de M. Roustan

Tunis, 31 août. — M. Roustan s'est embarqué à six heures, hier soir, se rendant à Paris.

La commission des dommages pour le bombardement de Sfax a tenu sa première réunion.

M. de Marquessac, commandant du circonscription française, a été élu président.

##### Les Insurgés

Alger, 31 août. — Les correspondances ou dépêches relatives aux projets et aux mouvements des insurgés dans le Sud oranais sont absolument contradictoires.

Hier, une dépêche de Saïda portait que les Trafis et les Harrars, avec Bou-Amema, marchaient sur Daya, tandis que les Ouled Sidi-Cheik, sous la direction de Sliman, s'avançaient vers Saïda, et les Djambaa, sous les ordres de Kaddour, se dirigeaient vers Fréedah et Tiaret.

Aujourd'hui une dépêche particulière, venue d'Oran, dément complètement cette nouvelle.

D'après les renseignements d'Oran, la division régnerait parmi les insurgés.

Un conflit aurait éclaté entre Bou-Amema et une fraction des Beni-Guil et des Ouled-Hadj. La lutte aurait été longue et sanglante.

D'après un émissaire de El-Aricha, les Beni-Guil auraient au contraire complètement razzé Bou-Amema le 28 août, entre Ain-Chair et Figuig.

Tous ces conflits s'élèvent à propos de l'achat de blés dans l'extrême sud, où le prix est très élevé, bien que la quantité en soit assez considérable pour alimenter les rebelles durant trois mois.

Ces renseignements contradictoires sont loin de nous éclairer sur la situation de l'extrême sud. Mais si on peut en conclure qu'une certaine indiscipline règne parmi

les insurgés, ce qui n'est pas étonnant pour de pareils contingents, on ne saurait en déduire aucun indice de pacification.

#### A Sousse

Sousse, 31 août. — Les habitants de Kalua-Khira, au nombre de 600, sont partis hier pour aller combattre nos troupes. La population était effrayée hier par un feu roulant qu'on entendait de loin, et par le répit des fuyards et des cavaliers qui emportaient les morts et les blessés. Les combattants ont envoyé à Sousse un grand nombre de femmes et d'enfants.

Quelques individus entrent toujours dans la ville avec des armes cachées sous leurs vêtements, sous un prétexte quelconque, mais ils ne sortent pas.

Pendant la nuit, les Arabes du dehors envoient dans la ville des pierres au moyen de frondes.

On se plaint que le général Baccouch reçoit avec trop de courtoisie les insurgés et même les habitants de Kalua-Khira.

Le caïd des Ouled-Saïd, à l'Enfida, aurait été blessé au bras droit en prenant les armes contre nous.

#### La Tripolitaine

Paris, 31 août. — Les derniers avis de Tripoli constatent les excellents rapports du consul de France avec les autorités turques, lesquelles affirment le vif désir qu'elles ont d'empêcher tout acte de nature à troubler les relations de la Turquie et de la France sur la côte d'Afrique.

#### La Kouba d'El-Abiod

Alger, 31 août. — La presse algérienne approuve la destruction de la kouba d'El-Abiod.

#### Le combat d'Hammamet

Paris, 31 août. — La République française dit que 8,000 insurgés ont attaqué nos troupes à Hammamet pendant la nuit du 27 au 28 août. Le combat a duré jusqu'au dimanche à dix heures.

Les insurgés ont perdu 600 hommes. Nous avons eu 15 morts, dont 1 officier et 20 blessés.

#### GRAND INCENDIE A ROUEN

Rouen, 31 août. — Ce soir, à 7 heures, un immense incendie a éclaté dans la faubourg Saint-Sever, chez MM. Valéry et Delarocque, constructeurs-mécaniciens.

L'usine a été complètement consumée.

Le feu qui avait pris dans les ateliers, a gagné ensuite et brûlé plusieurs maisons particulières bordant la rue Grammont.

On n'est pas encore maître du feu.

Les pertes sont considérables.

On ignore les causes de cet incendie.

L'eau a manqué pour combattre le fléau. Cent ouvriers se trouvent sans ouvrage.

#### L'ÉTAT DU PRÉSIDENT GARFIELD

Washington, 31 août. — Le bulletin de matin, 8 h. 30 minutes, porte que M. Garfield a dormi presque toute la nuit, ne se réveillant que par intervalles. Le malade continue à prendre de la nourriture liquide qu'il conserve.

L'état général est le même qu'hier matin.

Le pouls est descendu à 102 et la température à 98.5.

Respiration, 18.

#### ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Toulon, 31 août. — Des dépêches de Saint-Raphaël confirment que l'accident de chemin de fer arrivé entre Agay et le Trayas est dû à la malveillance. On a trouvé pendant la nuit, cachés dans un buisson, les boulons d'éclisse et les crampons servant à fixer les rails sur les traverses, ainsi que des pinces et des outils qui ont dû servir aux auteurs de cette tentative. On présume que ces criminels sont des ouvriers piémontais travaillant aux carrières de pierres.

Le mécanicien Delouille était âgé de 46 ans; il laisse une veuve et une jeune fille de 16 ans; le corps de ce malheureux a été horriblement mutilé; la tête était littéralement scalpée, les mains carbonisées et les jambes broyées. Le chauffeur Tesson n'était âgé que de 23 ans, il était né à Nice; son corps a été trouvé à dix mètres de la machine, enfoncé en terre. Il a survécu une heure à ses blessures; il laisse une femme et deux petits enfants.

#### La Guerre du Chili

Londres, 31 août. — Le Standard dit que les dépêches du Chili annoncent que l'archevêque, le tribunal et la cour suprême de Lima ont reconnu M. Garcia Calderon.

La ville de Lima a envoyé une pétition au congrès demandant de négocier un armistice; l'armée d'occupation chilienne serait retirée.

Les forces péruviennes ont provoqué le retour des hostilités en coulant le vapeur chilien *Toro*, à Huacho.

#### A NOS AMIS

Hier soir un groupe de factieux est venu troubler la réunion publique organisée par les partisans de M. Bonnet-Duverdier à Villeurbanne.

Ce soir les mêmes faits doivent se renouveler à 8 heures à l'Alcazar et à 9 heures 1/2 à l'Élysée.

Il faut que nos amis viennent en nombre pour imposer silence aux perturbateurs.

Les gens du Comité central se sentant perdus, nous devons nous attendre à tout de leur part.

LA RÉDACTION.

#### Le Désistement

#### MM. THIERS ET CRESTIN

MM. Thiers et Crestin ne sont plus candidats.

Voici ce que publie le Courrier de Lyon :

« Il y a lieu, dimanche, à un second tour de scrutin dans la première circonscription de Bourg et à Gex.

\* A Bourg, M. Tiersot l'emportera haut la main : M. Pochon, qui cependant n'avait que 242 voix de moins que lui, s'est désisté généralement en sa faveur. »

MM. Thiers et Crestin, candidats du Courrier de Lyon, ne peuvent moins faire que de suivre l'exemple tracé par leur journal.

MM. Thiers et Crestin moralement ne sont donc plus candidats.

J. GUYOT.

#### Question

Le nommé Détery, membre du comité dit central, insulteur du citoyen Bonnet-Duverdier, est-il le même que le nommé Détery, ex-capitaine adjudant major de la garde nationale qui a témoigné en 1878 devant le conseil de guerre dans l'affaire du capitaine Bourret ?

#### LE CAS DU DOCTEUR CRESTIN

Pour avoir d'une personnalité politique quelconque une idée nette, vraie, absolue, dégagée de tout parti pris et de toute passion, il convient de ne se point guider par des assertions produites au cours d'une discussion ou formulées dans un journal, car, la conscience publique prompt à s'émeouvoir, ne mesure pas assez la nature de ses émotions aux raisons qui les ont fait naître.

Que des accusations soient portées contre un homme pour sa conduite dans un événement inattendu, dans un jour malheureux — cela peut à la rigueur s'admettre, mais il est bon de n'accepter qu'avec la plus grande réserve les dépositions de témoins même oculaires. — Et quand, par exemple, on fait peser sur le docteur Crestin le soupçon si grave d'avoir, en 71, étant placé comme premier magistrat de la Guillotière, à portée d'arrêter le mouvement insurrectionnel de ce quartier, déserté piteusement son poste et causé ainsi la mort de plus d'un innocent, nous demandons à ceux qui affirment le fait si la fureur, à ce moment, ne les a pas aveuglés au point qu'ils n'ont su faire la part ni de l'état des esprits ni des difficultés des circonstances. Le meilleur juge ici, ce n'est pas l'opinion, c'est la conscience de celui qu'on accuse. — Or le docteur Crestin est un honnête homme, et cela nous assure qu'il ne saura rendre sur sa situation personnelle qu'un arrêt empreint d'absolue justice et d'entière impartialité.

Mais, et c'est là que nous en voulons venir, de cet examen sérieux de sa conduite passée, ne pourra-t-il pas déduire pour lui-même un enseignement dans le présent.

On l'accuse, la calomnie et la haine, selon lui, s'acharnent sur son nom; et il ne se voit en rien coupable. Eh bien! cette calomnie, cette haine, s'attachent de même aux pas de son concurrent. Le docteur Crestin ne peut-il pas penser qu'elles n'ont pas ici plus que là leur raison d'être. Peut-être va-t-il dire qu'un jury d'honneur a prononcé; c'est, en effet, la grande raison invoquée contre l'attitude ferme et loyale du citoyen Bonnet-Duverdier. Mais admettons que sur le cas du citoyen Crestin le hasard eût voulu qu'un jury fut de même constitué et, chose plus étrange, formé en majorité ou totalité de ses ennemis person-

nels, amis en même temps d'un autre homme pour qui, sa droiture politique, son indépendance sa fierté naturelle, fussent une gêne, le docteur Crestin, devant une décision défavorable de ce tribunal en eût-il senti sa conscience moins tranquille, sa conviction intime moins certaine? N'eût-il pas revendiqué hautement, et à la face de ses ennemis mêmes, à la face de ses juges, la qualité d'honnête homme qu'on lui contestait? Ne se fût-il pas écrié: « On a voulu me perdre et, pour cela, on s'est servi de la légalité, ajoutant aux actes illégaux, déjà si nombreux, commis par cette légalité une injustice nouvelle et flagrante? »

Le docteur Crestin objectera en second lieu la preuve résultant de procès-verbaux qui, ceux-là n'ont pas été rédigés de parti pris, avec intention de nuire. Mais, si le docteur Crestin daigne nous lire parfois, il a pu remarquer dans notre numéro du mardi 30, qu'un homme a joué un rôle singulier dans le conseil d'administration de la rue Blanche, que cet homme s'appelle Collin, qu'on le redoutait par suite de ses attaches avec des protecteurs puissants, et que son intervention permanente dans l'affaire explique la façon dont ont été écrits les procès-verbaux. Les douze procès-verbaux faits devant lui étant à la charge de Bonnet-Duverdier, tandis qu'un double du troisième, dressés en son absence, annule les autres et absout l'élu de la troisième circonscription de tout acte déshonoré.

Peut-être que de telles affirmations méritent-elles plus de foi que les injures et les libelles répandus dans ces derniers temps.

Le docteur Crestin nous adresse une lettre dans laquelle il se déclare antiopportuniste, et promet de siéger à l'extrême-gauche. C'est avouer qu'il est radical, et, par suite, disposé à réclamer toutes les grandes réformes inscrites au mandat de l'Alliance.

Nous en avons pris acte, et aujourd'hui nous disons au citoyen Crestin :

« Votre concurrent aussi est radical. Votre concurrent aussi a des titres sérieux à la confiance populaire et au respect public. Et, certes, les diatribes dirigées contre lui, ont dû, nous en sommes sûrs, révolter une nature aussi droite que celle du docteur Crestin, tout comme les inconvenances de certains électeurs envers le docteur Crestin ont paru blâmables au citoyen Bonnet-Duverdier. »

Le docteur Crestin ne peut pas être l'homme du Comité central s'il a saisi les rouages de son organisation officielle, le docteur Crestin est républicain et s'il s'est plié à être l'élu d'une coterie sans mandat, s'il s'est résigné à ces pitoyables débats privés qui n'ont rien à faire avec les grandes luttes démocratiques, c'est sans doute que, dans la crainte d'amener le parti démocratique à se diviser, à se morceler, il a cru apercevoir la discipline où il n'y avait qu'un mot d'ordre que quelqu'un donne, et que quelques autres transmettent par la voie d'une presse sans indépendance et sans dignité. »

Nous n'avons pas à dicter sa conduite au docteur Crestin. Nous avons publié des listes assez complètes de circonscriptions où des députés républicains se sont mutuellement désistés les uns en faveur des autres. Le docteur Crestin en a pu tirer les conclusions, nous n'y reviendrons pas.

Nous avons applaudi le docteur Crestin et nous avons été de cœur avec lui; quand il a dit : « Il y a une chose à laquelle je tiens plus qu'à toute espèce de candidature, c'est mon honneur. »

C'était bien là le cri d'une conscience indignée, et ce cri vaut mieux que toutes les plus pompeuses périodes.

Eh bien! si le docteur Crestin tient à son honneur, il nous permettra de lui poser cette question : « Dans le cas où il ne serait pas élu, croirait-il que sa conduite au 30 avril eût pu influer sur un tel résultat — et, dans le cas où il ne le serait pas, approuverait-il quiconque disait ou écrivait que le suffrage universel s'est prononcé sur le citoyen Bonnet-Duverdier. Le docteur Crestin est un homme de cœur. Il doit pouvoir répondre. Mais il aurait un moyen, de donner à cette réponse une portée autre que celle qu'elle pourrait avoir faite après le vote. Nous n'avons pas besoin de dire lequel — Mais nous ne voyons pas pour le docteur Crestin de plus belle proclamation de son honneur intact de blâme plus formel pour les artisans de calomnies et les renégats de tous les principes. »

Il y a quelque chose qui complète admirablement l'honneur républicain, c'est le désintéressement civique.

#### AFFAIRE TISSERAND

Hier, à 4 heures est venu à la chambre correctionnelle, le procès en diffamation et calomnie intenté par le citoyen Bonnet-Duverdier au sieur Tisserand, coiffeur, 1, cours de Brosses.

Le sieur Tisserand était assisté de M. Thévenet, avocat des journaux lyonnais, le citoyen Bonnet-Duverdier s'est présenté lui-même.

Il a expliqué au tribunal que le sieur Tisserand lui adresse au dernier moment une signification, ou il nie une partie des

faits motivant la poursuite; ces faits seront attestés par les témoins. Quant à l'autre partie, il demande à en faire la preuve: le citoyen Bonnet-Duverdier lui donnera toutes les facilités de faire cette preuve; il le met en demeure de la fournir. Il le poursuivra au civil, au criminel à la fois, par-tout ou il le faudra, pour que la preuve puisse être faite.

Le président fait observer que l'affaire ne peut être plaidée séance tenante; l'assignation de M. Bonnet-Duverdier renferme un vice de forme; il n'a pas cité exactement l'article de la loi dont il requiert l'application.

Le défenseur du sieur Tisserand et le substitut lui-même, cherchent à exploiter ce vice de forme pour débouter le citoyen Bonnet-Duverdier et le condamner aux dépens, toutes réserves faites sur le fond.

Le tribunal ne tombe pas dans ce piège électoral; il se contente d'annuler l'assignation du citoyen Bonnet-Duverdier, pour irrégularité, en lui réservant le droit d'intenter une nouvelle poursuite, ainsi qu'il en manifeste l'intention.

Aussi, le sieur Tisserand n'y perdra rien pour attendre; dès hier soir une nouvelle assignation a été libellée pour lui être présentée aujourd'hui.

## LE PARTI DES HONNÊTES GENS

(Suite et fin)

Je sais bien que l'on va me faire cette objection que pour Blanqui il y avait un siège de député à... gagner et que la 1<sup>re</sup> circonscription du Rhône vaut bien une escobarderie, tandis que dans l'affaire Bonnet-Duverdier, il ne peut trouver aucun profit. C'est donc *gratis pro Deo* et par dévouement à la bonne cause qu'il donne son concours.

Eh oui! bonne gens, qui croyez au désintéressement des journalistes, bavez de l'eau et ça vous guérira. Et les élections sénatoriales qui doivent avoir lieu, pour le département du Rhône en janvier prochain, est-ce pour les morts? Une position superbe, pendant neuf ans inexpugnable, et plus de comptes à rendre aux électeurs, des généraux, quoi! Mine de chance, quel truc, mon vieux quel truc!...

Et que l'on ne dise pas que je fais de la fantaisie, que j'exagère à plaisir, car le Comité central et des honnêtes gens a bien osé discuter la possibilité d'une démarche auprès de M. Bonnet pour lui proposer en échange de son désistement le siège de M. Crestin qui deviendrait vacant par suite de la nomination de ce dernier à un siège de sénateur.

Je ne pense pas certainement qu'on eut eut envie de tenir cette promesse, mais c'est justement ce qui en démontre la moralité.

Voilà les agissements du Comité central et des honnêtes gens. Voilà dans quelle organisation ténébreuse le corps électoral a aliéné son initiative et obliéré son sens politique. Voilà à quel système d'intrigue immonde il sert de base. Voilà l'usage qu'il fait faire de son influence et de son prestige et à quelles basses œuvres il emploie ses fervents.

XI<sup>e</sup> siècle le café de la Patrie, comme au XII<sup>e</sup> siècle le Vieux de la montagne dans son repaire, s'il ne plonge pas ses adeptes dans l'extase par l'absorption du haschisch il les grise de promesses; il fait miroiter à leurs yeux, il offre à leur ambition insatiable des fauteuils et des chaises curules mesurant la récompense au service rendu: pour Blanqui, vieux et infirme, un siège à la députation; pour Bonnet-Duverdier, jeune et vigoureux, un siège au Sénat. — C'est une progression logique et qui viedra tout naturellement à l'imagination du Comité central, si le hasard faisait qu'il n'y eut pas déjà pensé.

Allez parler après cela, aux gens du Comité central de l'inutilité du Sénat! comme si ce n'était pas une pâture indispensable pour ses aigles déplumés, ses ours étiés et ses dogues de combat; comme si le mouvement continue de raquette qui rejette dans la Chambre haute les inutilités solennelles de la Chambre basse, n'entraîne pas dans les calculs de cette meute affamée de journalistes faméliques, trafiquants de conscience, courtisans effrontés, altérés de bien-être, épileptiques du plaisir, énergumènes de la jouissance, crevant à la fois de pléthore et d'anémie, attendant impatiemment le signal pour prendre place au festin, aux tripotages de bourse, au patronage d'opérations financières véreuses ou clandestines, à tous les privilèges, enfin, d'un titre qui semble une garantie d'honorabilité et qui le plus souvent sert de masque à de nombreux lapsus de conscience.

Et vous parlez de supprimer le Sénat, *Bone Deus!* mais créez-en plutôt un 2<sup>e</sup> un 3<sup>e</sup> un 4<sup>e</sup>, sinon vous ne pourrez plus satisfaire aux innombrables appétits que vous avez déchainés, et vos matins n'ayant plus rien à se mettre sous la dent pourraient songer à vous dévorer vous-mêmes. Vous n'ignorez point que quand le foin manque aux râteliers les baudets se battent.

Oui, mais les électeurs demandent la disparition du Sénat. Les électeurs, qu'est-ce que c'est que ça? Certainement nous savons qu'il y a des électeurs puisque nous

sollicitons parfois leur suffrage; mais jamais au grand jamais nous ne demandons leur avis, d'ailleurs nous ne connaissons que les membres du Comité central. Quand ils sont dociles, qu'ils exécutent, sans chercher à les comprendre, les ordres du Comité qui leur distribue en guise de nanan des emplois dans l'octroi, la voirie, les vidanges ou les marchés; il les crée inspecteurs, receveurs, contrôleurs ou cantonniers. Si, au contraire, ils se révoltent, s'ils choisissent la besogne, s'ils font mine de goûter avant de boire, le Comité central vous les excommunie, vlan! et que ce n'est pas pour rire car comme Allah le Comité est grand, et voilà pourquoi votre fille est muette!

Si ce n'était triste ce serait drôle. Mais quel que soit la dose de philosophie dont on soit doué on ne saurait voir sans un profond serrement de cœur cette abdication de quatre-vingt mille volontés, cette annihilation, cet affaîssement de quatre-vingt mille consciences. Toutefois il ne faut point désespérer: si l'opinion publique a des défaillances qui découragent les timides et déconcertent même les hommes les plus fermes, elle a aussi ses réveils pleins d'éclairs.

Un roi présomptueux peut, dans un jour de délire, faire fouetter les vagues de la mer, il n'en altère que pour un moment la pureté, une poignée d'intrigants peut égayer passagèrement la conscience d'une cité mais la justice et la raison ont sur elle des droits imprescriptibles, et nous la verrons bientôt, revenant à ses traditions d'indépendance, rejeter implacablement dans l'obscurité dont ils n'auraient jamais dû sortir, cette tourbe d'honnêtes gens qui ont fait du Comité central une façon de bazar oriental où ils trafiquent à leur profit des mandats, des emplois et des fonctions.

UN PAUVRE DIABLE D'ÉLECTEUR.

## RÉUNIONS ÉLECTORALES

RÉUNION DE L'ALCAZAR  
2<sup>e</sup> Circonscription

Les électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription du Rhône, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu ce soir jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8 heures, du soir, à l'Alcazar.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

SECTION DE CLÉS BISSARDON ET DE GUERIN  
Une réunion publique aura lieu au clos Bissardon pour les électeurs des deux sections, vendredi prochain, à 7 heures 1/2 du soir, rue de l'Oratoire, 21.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Terret, Renaud, Tony Leup, Dubest, Clertan, Mercier, Berne, Maillard, Clerc, Gippat.

SECTION DE SAINT-CLAIR  
Les électeurs de la section sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu vendredi prochain, à 9 heures du soir, à la Salle d'Asile.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Jules Verd, Hallet, Guiffrey, Drevet, Bardeau.

RÉUNION DE L'ÉLYSÉE  
Les électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription sont convoqués à une réunion publique qui aura lieu ce soir, à 9 heures 1/2, salle de l'Élysée, rue Basse-du-Port-aux-Bois.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Crestin est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

## COMMUNICATIONS ÉLECTORALES

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

Après dix ans d'exil, je rentre en France au moment des élections législatives, et je suis stupéfait, je vous l'avoue, de voir ce qui se passe à Lyon, la seconde ville de France.

J'avais connu Lyon, marchant à la tête de la démocratie, souvent même primant la Capitale par ses opinions ultra-radicales; j'avais connu Lyon faisant frissonner Napoléon III sur la chaise percée qu'il appelait son trône: quand on parlait de la guillotière, les vrais républicains laissaient apercevoir, sur leurs lèvres, un sourire d'orgueil et de triomphe.

Les temps me paraissent bien changés, s'il m'est permis d'en juger par ce qui se passe actuellement.

Lyon radical s'est converti au républicanisme à l'eau de rose, au modérantisme, et chaque pas fait dans cette voie est un coup de marteau servant à forger la chaîne qui, fatalement, doit s'abattre sur lui dans un temps qui n'est pas éloigné.

Les représentants qui viennent d'être nommés, et qui, de leur plein gré, se sont catalogués

radicaux, sont-ils bien ce que les électeurs lyonnais ont eu l'intention d'envoyer au Corps législatif? La chose me paraît tout au moins douteuse.

Mais ce qui me surprend le plus, c'est la situation faite au citoyen Bonnet-Duverdier. Lui, le radical; lui, l'ami du peuple, du vrai peuple, a été en ballottage!!!

Lui, dont les opinions sont invariables; lui qui n'a qu'un but: défendre les libertés de ses concitoyens, se voit anathématiser par des feuilles décorées de plusieurs ordres, et dont la politique prend son mot d'ordre dans les colonnes du journal de celui que les républicains de Charonne viennent de jeter à la mer, et qui l'aurait pas survécu à cette exécution populaire sans l'épaisse couche de lard dont il est revêtu.

Vous faut-il donc, Lyonnais, pour vous représenter selon vos vœux, des hommes tout disposés à suivre la politique ambiguë de celui qui fut Gambetta, et qui s'est incarné, aujourd'hui, dans la peau racornie de son ancien patron, Thiers?

C'est ce que j'ai peine à croire; vous qui êtes les vaillants de la démocratie, vous devez exiger un candidat vraiment démocrate, qui s'occupe de vous, qui ne s'occupe que de vous, vous l'avez avec Bonnet-Duverdier.

Comparez Bonnet-Duverdier à Crestin.

Crestin, qui ça?... Qui ça, Crestin?...

Recevez, M. le Directeur, etc.

DE LAPYRRE.

## AUX ÉLECTEURS DES CIRCONSCRIPTIONS DES BROTEAUX ET LA GUILLOTIÈRE

Citoyens,

Un groupe d'électeurs de la première circonscription vous adresse ses plus sincères félicitations pour votre fermeté disciplinaire en donnant une majorité assez imposante au premier tour de scrutin au citoyen Bonnet-Duverdier. L'heure du scrutin de ballottage approche, serrez vos rangs, soyez unis et en avant, pas d'absentions, les limiers du parti opportuniste vont recevoir l'ordre de se répandre dans toute l'étendue des circonscriptions pour faire revivre les canards de la presse réactionnaire lyonnaise; il n'y a pas que les citoyens crédules qui pourront se laisser prendre à cette amorce.

Les déclarations des honorables citoyens Louis Blanc et Tallandier, députés de Paris ne sont-elles pas audessus de la jaquette de certains écrivains qui aperçoivent de loin une paille dans l'œil droit de leur voisin, et ne voient pas de près une poutre dans leur œil gauche, une enquête les ferait bien vite rentrer dans le néant, ces marchands d'encre, pour écrire le mensonge.

Le Comité du troisième arrondissement de Paris n'a-t-il pas recommandé aux électeurs lyonnais de voter pour le citoyen Bonnet-Duverdier? (1876-77)

Dernièrement, le citoyen Favier, président du conseil d'arrondissement ne s'est-il pas désisté en faveur du citoyen Bonnet-Duverdier comme ayant rempli son mandat avec sincérité?

Les électeurs des Brotteaux et de la Guillotière n'ont-ils pas refusé, en 1877, sa démission dans cette circonstance? Le souverain a parlé, ce qui veut dire en bon français, aux écrivains accusateurs, taisez-vous, vous êtes des bavards.

Le côté brûlant est peut-être celui de n'avoir pas suivi servilement les ordres du grand maître. Que la presse opportuniste crache sa bave venimeuse contre celui qui a droit à la reconnaissance de ses électeurs pour ses votes et son indépendance en faveur de la démocratie lyonnaise.

Citoyens, comptez-vous, ne craignez pas de redoubler vos efforts la victoire est à ce prix. De votre énergie dépend le triomphe, par elle il est assuré.

Méfiez-vous des nouveaux canards opportunistes de la dernière heure.

Un groupe d'électeurs.

## LES OUVRIERS APPRÊTEURS DE LYON AU CITOYEN BONNET-DUVERDIER

Nous venons de lire à l'Officiel le décret qui accorde enfin à notre corporation le droit de se choisir un prud'homme spécial.

Les démarches que nous faisons dans ce sens depuis plusieurs années, et auxquelles nous attachions la plus grande importance, se trouvent ainsi couronnées de succès. Nous savons que cet heureux résultat est entièrement dû à vos efforts. Le dossier de cette affaire avait été oublié ou perdu, dans nous ne savons quel carton du ministère; grâce à vos efforts auprès du ministre compétent, vous avez obtenu que l'on s'occupât plus activement de notre affaire, et qu'enfin nos réclamations eussent abouti.

Permettez que la corporation toute entière vous adresse ses remerciements publics.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les travailleurs de notre ville ont à se féliciter de votre intervention en leur faveur.

Déjà il y a un an vous avez pris en main la cause des ouvrières de la manufacture de tabac, qui vous ont voué la plus vive re-

connaissance, nous nous en souvenons, c'est une bonne et sérieuse besogne, citoyen député, c'est là de la politique de résultat et non de parade; résultat pour le peuple, cela vaut mieux que les discours drôlatiques des bavards, ou que les bureaux de tabac que certains républicains font obtenir à des bonapartistes.

Mais devoir oblige à l'avenir, et lorsque vous serez réélu ce dont nous ne doutons pas, c'est à vous que s'adresseront désormais les corporations ouvrières des villes et des campagnes pour se faire rendre justice, certaines de trouver en vous un ami zélé, actif, persévérant, qui saura leur donner autre chose que de l'eau bénite de cour.

Croyez, cher et vaillant démocrate, à toute la reconnaissance et aux sentiments les plus fraternels des ouvriers apprêteurs de Lyon.

(Suivent les signatures).

## DERNIÈRE HEURE

### Un Gouvernement fort en perspective

Paris 31 août. — Le journal Paris relevant les hypothèses émises par différents journaux, sur l'avènement de Gambetta au pouvoir, dit que quand on aura bien divagué sur la situation, il se produira un événement inévitable, et qu'alors se formera le gouvernement fort que le pays désire.

### Occupation de Haummauet

Tunis. — Deux bataillons ont été embarqués hier à La Goulette pour aller occuper Haummauet.

Tunis. — Haummauet a été occupé aujourd'hui par deux bataillons d'infanterie. Les Arabes paraissent très bien disposés.

### Attaque de la colonne Corréard

Paris 31 août. — On annonce que de nombreux arabes ont attaqué de nouveau la colonne Corréard, mais qu'ils ont été repoussés avec de grandes pertes; les détails manquent.

Le colonel Corréard reste à Bir-Arbaïn: le mouvement précédent avait pour but de tourner les rebelles.

### Retraite précipitée de Bou-Amema

Le général Louis, commandant à Tlemcen, annonce que d'après une lettre datée du 26, Bou-Amema aurait quitté précipitamment Tigri et aurait gagné l'oasis de Tiflallet dans le Maroc, au sud-ouest de Figuig.

L'auteur de cette lettre est un ancien caïd algérien devenu caïd marocain et est très digne de foi.

Comme confirmation de cette lettre un parti de maraudeurs fait connaître qu'il a suivi Bou-Amema et lui a enlevé plusieurs chameaux chargés d'or.

### M. Albert Grévy en France

Alger. — M. Albert Grévy viendra en France dans une huitaine de jours; il a l'intention de passer quelques jours à Paris avant de se rendre à Mont-sous-Vaudrey.

### Première réunion avec le délégué ottoman.

Constantinople. — MM. Bourke, Valfrey et Meyer tiendront demain leur première réunion avec le délégué ottoman.

## CHRONIQUE LOCALE

Près de 1,500 hommes de troupes se sont embarqués hier à la gare de Vaise, se rendant à Marseille, et de là en Algérie.

Deux trains spéciaux ont été formés, l'un comprenant 958 hommes et 23 officiers, l'autre 478 hommes et 28 officiers. Ces troupes sont composées de détachements des 89<sup>e</sup>, 114<sup>e</sup> et 118<sup>e</sup> régiments d'infanterie.

Elles sont placées sous le commandement du colonel du 114<sup>e</sup> de ligne.

On prépare au ministère de l'intérieur une circulaire aux préfets, rappelant les devoirs des officiers de l'armée territoriale vis-à-vis les autorités civiles.

Les visites pour les corps d'officiers de l'armée territoriale aux autorités civiles sont obligatoires; mais, comme dans la pratique il y aurait des inconvénients à exiger la visite au corps entier des officiers territoriaux, il a été décidé que les chefs de corps ou l'officier le plus élevé en grade, se présenteront seuls devant les autorités civiles républicaines, qui auront droit à la visite du corps.

Dans la nuit du 29 au 30, un vol à l'aide d'escalade et de fausses clés a été opéré au domicile des époux Vincent, rentiers aux aqueducs de Bonnant.

On a soustrait beurre, lard, saucissons, huile, eaux-de-vie, conserves, lapins pour environ une cinquantaine de francs.

Par arrêté du ministre des finances M. Antoine Grange, receveur-buraliste, à Jonquières (Gard), a été nommé en la même qualité à Frigny.

M. Guillon, professeur d'histoire au Lycée de Lyon, vient d'être nommé professeur d'histoire au Lycée de Versailles.

Dimanche prochain 4 septembre, entrée publique au stand.

Une médaille d'argent, quatre médailles de bronze et cinq diplômes d'honneur seront délivrés aux tireurs qui auront fait les dix plus belles mouches.

Le Journal officiel publie le tableau de la production des combustibles minéraux pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1881 :

Dans ce tableau, le département du Rhône figure pour 11,333 tonnes de houille; la Loire pour 1,712,341 tonnes; l'Isère pour 52,850 tonnes de houille et 1,150 tonnes de lignite; le département de Saône-et-Loire pour 633,655 tonnes de houille.

La circulation est reprise sur la ligne de Lyon à Gap depuis ce matin six heures.

Le transbordement qui existait au tunnel du Bois-Noir a cessé, par ce fait, de fonctionner.

Hier soir, vers dix heures, un sieur Jean Bureau, cantonnier, rue Port de la Gare, 24, s'est précipité dans le bassin de la gare d'eau.

Il a été retiré aussitôt et a reçu les soins que nécessitait son état.

Il a expliqué qu'il avait tenté de se suicider à cause de querelles de ménage.

Nous avons été témoin, avant-hier, d'une scène vraiment touchante, place de la Croix-Rousse.

Une malheureuse nommée D., que l'on suppose rester rue Duguesclin, est tombée d'inanition et a perdu connaissance.

Elle serrait dans ses bras un enfant de deux ans également inanimé.

Les passants se sont empressés pour lui porter secours.

Après avoir reçu les soins que leur état nécessitait, la mère et l'enfant ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Plusieurs journaux du matin ont annoncé que le roi Kalakaua, des îles Hawaï, devait visiter Lyon avant de quitter la France.

Il n'en est rien.

Cet intéressant monarque s'est embarqué avant-hier soir pour Londres où il doit être arrivé dans la matinée d'hier.

Vient de paraître chez G. FISCHBACHER, éditeur, 33, rue de Seine, à Paris, **ALSATIANA** ou la PRINCESSE FIDÈLE, conte de fées de l'année 1881, par Emile Vendling, professeur. Brochure in 8<sup>o</sup> de 44 pages. Prix 60 centimes francs.

**DU PEUPLE**, par ROMAIN DELAUNE. 1 volume in 18, Prix 3 fr. 50, chez P. Fischbacher, éditeur, à Paris. Ce que Montesquieu a fait pour la race humaine, considérée au point

de vue des formes politiques, l'auteur du livre que nous annonçons aujourd'hui l'a tenté pour l'être social appelé le Peuple, pour celui qu'il appelle le sacrifié de la race humaine.

C'est dire que son livre développe les aspirations socialistes qui se font de plus en plus jour de notre temps, et essaie d'en montrer, philosophiquement et historiquement, la raison et le bien-fondé. Il fait plus, il classe ses aspirations, en élague l'impossible et en fait un corps de doctrine raisonnable et complet; c'est le déploiement du drapeau du socialisme légal et possible.

### TRIBUNE DU TRAVAIL

**Charonnage.** — La grève continue. Citoyen, nous sommes heureux de porter à votre connaissance deux bonnes signatures.

Les ateliers qui ont été consignés restent dans la même situation.

Les ouvriers charrons sont priés de ne pas venir à Lyon jusqu'à nouvel ordre.

Pour la commission: VARIL.

Pour tous les renseignements, bureau rue de la Barre, 16 de 8 à 10 heures du soir.

**Avis aux ouvriers boulangers.** — La chambre syndicale des ouvriers boulangers convoque la corporation à une réunion qui aura lieu ce soir jeudi, à 4 heures précises, chez M. Pens, rue Stella, 12.

Ordre du jour: Cotisations et adhésions. Ouverture du bureau de placement.

Le président, BERNARD.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers. — Tous les secrétaires et trésoriers sont convo-

qués pour le mardi 6 septembre, au siège social rue Molière, 13.

Nota. — Les séries sont priées d'envoyer des candidats pour la commission du contrôle.

## TOMBOLA

### AVIS

Par suite du Scrutin de Ballotage, qui aura lieu le 4 septembre, la Fête de la Presse et le Tirage de la Tombola, fixés primitivement à cette même date, sont renvoyés: la Fête au 18 Septembre avec une durée de 4 jours, et le Tirage au 22 septembre irrévocablement.

En conséquence, l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, délivrera des billets de la Tombola, au prix de 1 FRANC, jusqu'au 15 septembre.

## VIN DE BERNARD

Guerit: Pâles couleurs, Sang faible, Irrégularité des règles, Dabité, Santé délicate, Dégoût, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Crampes d'estomac, Epuizement, Pertes blanches, État nerveux, Souverain dans la Convalescence. 4 fr. Dans toutes Pharmacies.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

# SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

**CAPITAL: 20 MILLIONS**

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

## AU BALLON CAPTIF

Maison de Confiance, rue de la Barre, 8  
LERICHE, succ<sup>r</sup> de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Bréguet de Paris  
Nettoyage de montre garanti et pesé de grands ressorts. — 2 fr. 50

APERÇU DE QUELQUES PRIX  
Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr.  
— — — — — 28 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr.  
Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Coupons commerciaux

## ÉCOLE DE COMMERCE D'AUGSBOURG

(Bavière)

Etudes spéciales pour branches commerciales et langues étrangères.  
Commencement de l'année scolaire le 29 septembre.

S'adresser pour pension et prospectus au directeur J. STAHLMANN.

## CHARBONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.

## VERNAY FILS AINÉ

165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165

En face la gare

## SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE

Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60



## GREFFAGE

de la vigne

LANIÈRES ET TUBES EN CAOUTCHOUC

## BRONDELLE

87, Rue de la République, 87, Lyon

## IL A ÉTÉ TROUVÉ

Par toutes les personnes qui ont employé le SIROP PECTORAL au MIEL de la PHARMACIE MODERNE de Lyon, 5, rue Sainte-Catherine, que ce Sirop était le meilleur de tous les pectoraux connus. C'est par milliers qu'il faut compter les guérisons opérées par ce bienfaisant Sirop! Les rhumes les plus persistants, les catarrhes les plus anciens, les asthmes les plus invétérés, les bronchites les plus rebelles, les coqueluches les plus tenaces, n'ont pas résisté à ce précieux médicament. — Le flacon 2 francs.

### INSECTICIDE FOUROYANT

Destruction infaillible des

## CAFARDS

E. GALZY, 28, rue Bugeaud  
Lyon. L. k. 12 f.; 100 g. p. post 1 f. 25

## GRAVURE SUR BOIS

Pour Clichés, Annonces, Mécaniciens, Arts industrielles, etc.

CAMILLE GEOFFRAY

25, Rue Centrale, 25

## UN COMPTABLE

disposant de quelques heures par semaine, depuis 7 heures du soir, désire les utiliser.

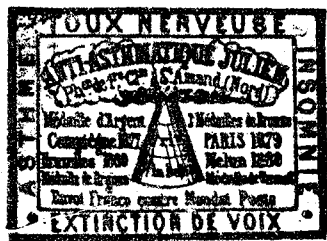
S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938.

ON demande un apprenti sculpteur, chez M. Jeu, 36 et 38, rue de la Part-Dieu.

LE

## CORRESPONDANT EUROPÉEN

Boulevard Magenta, 49, à Paris, demande un comptable, un caissier et quatre garçons de recettes et écritures. Rien des bureaux de placements. Ecrire au Directeur, affranchir timbre de retour.



Dépôt: Pharmacie Noël BOU-CHARDY, à Saint-Etienne

## SEL VÉGÉTAL

De J. DOMILLE, médecin spécialiste

Remède infaillible pour guérir en trois jours les écoulements de toute nature

Il a été trouvé, dans les cendres de certains végétaux, qui croissent sur le versant méridional de l'Atlas et dans la plaine d'El-Mansef, un sel d'une vertu vraiment extraordinaire. Il a la propriété de guérir infailliblement et en trois jours au plus, les écoulements de toute nature, même les plus rebelles, même ceux qui ont résisté à tous les traitements; un seul fait démontrera la propriété merveilleuse de ce produit: dans l'espace d'un mois le docteur Samuel Lévy le prescrivit à 429 malades et obtint les résultats suivants: 250 furent entièrement guéris le premier jour, 174 le second, et 5 seulement durent continuer le traitement le troisième jour; ces 5 derniers étaient atteints d'un écoulement de la nature la plus rebelle et remontant de 18, 15, 12 ans. Aussi, le Sel Végétal est-il aujourd'hui le seul remède employé en pareil cas dans toute l'Algérie, et son effet est encore plus rapide en Europe, où ces affections n'ont pas la même gravité que sous le ciel brûlant de l'Afrique.

3 francs le Flacon

DÉPÔT A LA PHARMACIE SAINT-ANTOINE  
LYON — 3, rue Dubois et rue Mercière, 24 — LYON

## LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances anégoles. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCIEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

FR.

PAR

AN

1

# Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages

LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR.

PAR

AN

1